DEPARTEMENT DU VAR **ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN**

COMMUNE DU MUY
AM/PM/2026 N°082

ARRETE DU MAIRE

Restriction particulière au stationnement et à la circulation place Pasteur et avenue Louis Cavalier
A l'occasion du marché provençal pendant la fête locale
Dimanche 2 août 2026

LE MAIRE DU MUY,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 ;

VU le code de la route et notamment ses articles R 417-10 et R 411-21-1 ;

CONSIDERANT qu'en raison de la fête locale, la place Pasteur doit être réservée aux forains du marché le dimanche 2 août 2026, de minuit à 16h00.

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement et la circulation de tous les véhicules sont interdits le dimanche 2 août 2026 de minuit à 16h00, place Pasteur (Des deux côtés), dans le cadre du marché provençal pendant la Fête Locale.

ARTICLE 2 : La circulation des véhicules est strictement interdite avenue Louis Cavalier à partir de son intersection avec la rue Aragon Trastour, le dimanche 2 août 2026 de 06h00 à 15h00.

ARTICLE 3 : Des panneaux de réglementation temporaire sont mis en place par les agents du centre technique municipal.

ARTICLE 4 : Tout véhicule constaté en infraction au présent arrêté peut être verbalisé et mis en fourrière par le chef de la police municipale ou l'officier de police judiciaire de la brigade de proximité de la gendarmerie nationale.

ARTICLE 5 : Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » par le site internet www.telerecours.fr ou par requête (Rue Racine 83000 Toulon) dans les deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté est transmise à/au :

- Chef de la police municipale du Muy
- La brigade de proximité de la gendarmerie nationale du Muy
- Responsable des services techniques du Muy

Qui sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Mis en ligne sur le site du Muy « ville-lemuy.fr »

Date :
28 JUIL. 2026

LE MUY, le 27 juillet 2026

Le Maire,

Romain VACQUIER

MAIRIE DU MUY
83490 VAR